

**COMMUNE D'ORSAN**  
**PLAN LOCAL D'URBANISME**

**Modification n°1**  
**PLAN DE ZONAGE**

COUVERTURE ARRIVEE  
PREFECTURE DU GARD  
26 Mars 2019  
D.C.L.



Echelle : 1/1 600

Elaboration du PLU	Prescription 08/02/2007	Arrêt 01/07/2016	Approbation 11/04/2011
Modification n°1 du PLU	Prescription 28/08/2017		Approbation 19/03/2019

Pour l'élaboration du PLU :  
Bureau d'Urbanisme de Vaucluse  
Pour la modification n°1 du PLU :  
Atelier d'Urbanisme M. Lacroix et S. Verrier

**LEGENDE**

- Espaces Boisés Classés
- Emplacements réservés
- Zone non aedificandi
- Périmètre de protection rapproché de captage public
- Zone inondable par débordement du cours d'eau de la Cèze - lit majeur hydrogéomorphologique
- Zone inondable modérée par ruissellement
- Zone inondable modérée par débordement
- Zone inondable forte par ruissellement
- Ruisseaux avec recul de 20 mètres
- Ruisseaux avec recul de 10 mètres
- Marges de recul - Route départementale
- Marges de recul - Loi Barnier
- Secteur soumis au risque effondrement de terrain
- Elément de paysage à préserver au titre de l'article L.151-23 du code de l'urbanisme
- Mise à jour du cadastre
- Arbre remarquable à protéger au titre de l'article L. 151-19 du code de l'urbanisme

**Emplacements réservés pour la réalisation d'équipements**

N	Destination	Bénéficiaire	Superficie approximative
1	Aménagement de la 2x2 voies	Etat	112 600 m²
2	Aménagement de voie	Département	3 900 m²
3	Création d'un piège à matériaux	Commune	6 640 m²
4	Création d'une zone de stockage des eaux	Commune	23 850 m²
5	Elargissement de la voie à 8m	Commune	120 m²
6	Elargissement de la voie à 8m	Commune	160 m²
7	Elargissement de la voie à 8m	Commune	620 m²

